

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :

le mardi 26 juin 2018 à 20 heures 00

Affiché le **22 juin 2018**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Approbation du contrat de solidarité communale 2018/2020 avec le Département
- Intégration du reliquat du résultat de l'exercice 2016 de la Communauté de Communes du Doustre
- Décision modificative n° 1 Budget Général
- Mise en place de frais de gestion pour l'établissement de factures par exception à la régie restaurant scolaire
- Suppression de la régie de recettes des produits de la Caisse des Ecoles
- Suppression de la régie de recettes études surveillées
- Adoption de tarifs complémentaires au bar du centre aquarécréatif
- Convention de mise à disposition – surveillance des baignades
- Attribution de subventions
- Approbation du rapport annuel sur les services de l'eau et de l'assainissement – année 2017